

La ville de Combourg recrute sur

un poste animateur référent périscolaire / extrascolaire

Missions de l'animateur référent :

Sous la responsabilité de la direction des temps périscolaires et extrascolaire, il(elle) :

- Prend une responsabilité particulière au sein d'une école (maternelle / élémentaire) pendant les temps d'accueil périscolaire (pause méridienne / garderies / mercredis).
- Participe à la qualité pédagogique de l'accueil de loisirs sans hébergement et des temps périscolaires en lien avec le directeur des temps périscolaires.
- Est amené(e) à prendre la direction d'une structure d'animation sur les vacances d'été ou en remplacement du directeur en cas d'absence.

Au quotidien :

- Il(elle) accueille les enfants et les familles, assure les temps de vie quotidienne, prépare et anime des activités adaptées à l'âge des enfants.
- Veille au bon respect du projet de fonctionnement
- Est garant de la sécurité / connaît les protocoles (PAI) et applique les procédures en cas d'accident.

Horaires de travail :

- Temps plein annualisé du 1^{er} septembre au 31 août
- Présence 2 jours/ semaine sur la garderie du matin (7h15 – 8h25) et 4 jours/semaine sur la garderie du soir (16h30 – 18h30)
- Intervention sur le temps de pause méridienne tous les jours scolaires au sein d'une école
- Accueil de loisirs les mercredis, en période de vacances scolaires, sauf fermetures vacances de Noël et 3 semaines en août.

Profil recherché :

- Formation : BAFD / BPJEPS LTP – DIR ACM ou équivalent
- Ou en cours de formation de direction

Qualités recherchées :

- Connaissance des besoins et du développement d'un enfant de 3 – 12 ans
- Met en œuvre les pratiques liées à l'animation
- Veille au respect des règles d'hygiène et sécurité
- Sens des responsabilités
- Qualités relationnelles
- Pédagogie

Expérience souhaitée sur un poste similaire : Minimum 2 ans